



PRÉFET DU GERS

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 29 - SEPTEMBRE 2012**

# SOMMAIRE

## **32 - Préfecture du Gers**

### **Secrétariat Général**

Arrêté N °2012245-0002 - Arrêté portant nomination de M. Laurent BOULET en  
qualité de DDT par intérim ..... 1





PRÉFET DU GERS

## **Arrêté n ° 2012245-0002**

**signé par GUEPRATTE Etienne  
le 01 Septembre 2012**

**32 - Préfecture du Gers  
Secrétariat Général  
Direction de la coordination interministérielle et des moyens de l'Etat**

Arrêté portant nomination de M. Laurent  
BOULET en qualité de DDT par intérim



**Direction de la coordination interministérielle  
et des moyens de l'Etat**  
Service du Pilotage Interministériel et du développement  
*Bureau du courrier et de la coordination*

**ARRÊTÉ**  
**portant nomination de M. Laurent BOULET en qualité**  
**de directeur départemental par intérim des territoires du Gers**

**Le Préfet du Gers,**  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,

VU l'article 1<sup>er</sup> du décret 2009-1484 du 3 décembre 2009 de M. le Premier Ministre relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté du 1<sup>er</sup> janvier 2010 portant nomination de M. Michel TUFFERY, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directeur départemental des territoires du Gers,

VU l'arrêté interministériel en date du 26 juillet 2012 affectant M. Michel TUFFERY à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Midi-Pyrénées, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012,

**Considérant** la nécessité d'assurer l'intérim durant la vacance du poste,

VU l'arrêté de M. le Premier Ministre en date 12 février 2010 nommant M. Laurent BOULET, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, directeur départemental adjoint des territoires du Gers,

VU l'arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> septembre 2012 donnant délégation de signature à M. Laurent BOULET, en qualité de directeur départemental des territoires du Gers, **par intérim**,

**Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Gers,**

**A R R Ê T E**

**Article 1** : M. Laurent BOULET est chargé d'exercer **par intérim**, les fonctions de directeur départemental des territoires du Gers, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

**Article 2** : M. le secrétaire général de la Préfecture et M. le directeur départemental des territoires du Gers par intérim sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat.

Auch le 1<sup>er</sup> septembre 2012



**Le Préfet,**

**Etienne GUEPRATTE**